

REPUBLIQUE POLONAISE

CENTRE D'INFORMATION
ET DE DOCUMENTATION



LA DECADE POLONAISE

INFORMATIONS SUR LA POLOGNE

~~paraissant le 10, le 20 et le 30 de chaque mois~~



QUELQUES ASPECTS DE LA VIE ECONOMIQUE
EN POLOGNE OCCUPEE

A. L'OCCUPATION ALLEMANDE	3
I. Territoires annexés au Reich	5
L'Agriculture	6
Poznań, Bydgoszcz, Grudziądz, Toruń, Gniezno	7
Łódź	7
II. Territoires occupés par les Allemands /dits General=Gouverne- ment/	8
Institut d'Emission à Cracovie	10
Varsovie	10
Conclusion	15
B. L'OCCUPATION SOVIETIQUE	16
L'anéantissement de la propriété privée	16
Le travail et les sans-travail	17
Le commerce	18
Les produits agricoles	19
Les moyens de chauffage	19
Exportation des marchandises en URSS	20
Questions monétaires	21
Conclusion	21

.....

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE ECONOMIQUE
EN POLOGNE OCCUPEE

A. L'OCCUPATION ALLEMANDE

Les territoires polonais occupés par les Allemands ont été partagés en deux parties au point de vue administratif : régions annexées au Reich et régions formant le dit allemand General-Gouvernement. Néanmoins, les traitements appliqués à ces deux régions consistent surtout en différences d'ordre économique. Au point de vue politique, en effet, les Allemands tendent à l'extermination totale de l'élément polonais, aussi bien dans la partie annexée illicitement au Reich que dans les territoires appelés General-Gouvernement.

La manière de procéder est dans les deux cas la même:

- 1/ expulsion des Polonais du centre des villes.
- 2/ le renvoi des Polonais de tout poste directeur.
- 3/ stricte contrôle des campagnes par des commissaires allemands.

Jusqu'à mi-novembre, on pouvait supposer que dans le General-Gouvernement une certaine liberté serait laissée aux Polonais. Pourtant, dès que le pouvoir administratif passa des mains de l'armée à celle des autorités civiles, contrôlées par la Gestapo /appelée Sicherheitsdienst/, tout d'abord à Cracovie, puis à Radom et à Lublin pour atteindre enfin Varsovie, on voit une vague de persécutions déferler sur le pays, ayant pour but l'extermination de l'élément polonais. Il va sans dire que cette action ne laisse point de côté la vie et l'activité économique des habitants. On exproprie les habitants, leur confisquant appartements, biens immobiliers, usines, etc., en les empêchant de travailler sur leurs propres terres.

Voici quelques exemples typiques de cette partie de la Pologne:

1/ Mała Wieś, grande propriété agricole appartenant au prince Lubonirski, située près de Grójec dans les environs de Varsovie, est administrée par un Treuhänder /commissaire allemand/.

2/ Les papeteries Steinhagen, les plus importantes du pays, situées dans les environs de Częstochowa, ont été confisquées par les Allemands et tout le personnel polonais a été renvoyé.

3/ A Varsovie même, les habitants des Allées Ujazdowskie ont été réveillés la nuit par l'ordre de quitter leurs appartements, avec la permission d'emporter chacun une petite valise.

Cependant il y a une différence considérable du point de vue économique, dans la manière de traiter les territoires annexés et les territoires faisant partie du General-Gouvernement. En effet, les terres annexées au Reich font automatiquement partie du plan d'investissements qui sont établis pour ces territoires et il est visible que les Allemands s'efforcent, tout en expropriant les Polonais, de les relever dans le domaine économique. Au contraire, les territoires qui font partie du General-Gouvernement, sauf en ce qui concerne Crakovie et les environs sont dépouillés de tout. Sans parler déjà des achats massifs /laine, toile, chaussures, café, thé/ faits par les soldats et les fonctionnaires allemands qui les envoient en Allemagne, les autorités procèdent à l'exportation systématique des marchandises et des installations techniques des usines du General-Gouvernement.

Voici quelques exemples :

1/ En novembre, les Allemands ont confisqué et envoyé en Allemagne, tous les matériaux de construction /ciment et jusqu'aux parquets/.

2/ Les briques sont aussi exportées en quantités massives en Allemagne.

3/ Tous les instruments appartenant aux laboratoires universitaires de Varsovie dans les premiers jours de novembre ont été envoyés en Allemagne, entre autres, les installations des laboratoires de la Fondation Rockefeller.

La situation économique du Général-Gouvernement est encore compliquée du fait que les Allemands ont institué une barrière douanière entre lui et le Reich, rendant impossible toute importation provenant de centres tels que Łódź par exemple, qui faisaient intimement partie de l'organisme économique polonais. Il est visible que les Allemands comptent faire du General-Gouvernement, un district purement agricole. Ils ont déjà démonté toutes les machines de l'usine Cegielski à Rzeszów et les ont transportées à Poznań.

Au mois de novembre 1939, un des officiers allemands délégué auprès du maire allemand de la municipalité de Varsovie, répondit en ces termes au représentant de la Centrale de ravitaillement en gros de la ville de Varsovie /reconnue par les occupants/ qui demandait des camions pour le transport des pommes de terre :

- Il n'est impossible de vous donner des camions car ils sont tous nécessaires au transport des marchandises d'ici en Allemagne. Nous avons déjà eu de vifs reproches de Berlin parce que le butin de guerre est expédié avec trop de lenteur.

Ce manque de marchandises, les persécutions de la population, la clôture des ateliers et la disparition de l'administration /presque tous les fonctionnaires de l'Etat ont perdu leurs places et comme la Pologne avait une très vaste administration, il y a aujourd'hui des milliers de familles sans travail/ tout cela concourt à accroître encore la misère des masses. Actuellement, les gens vivent encore sur les restes de leurs économies, mais demain, déjà, la misère les menace. Il est vrai que les Allemands ont procédé à l'enregistrement obligatoire des gens sans travail qu'il appellèrent introduct

du travail obligatoire. Mais la population se rend parfaitement compte du motif de ce réglément et qu'en réalité il équivaudra au transfert des ouvriers polonais en Allemagne puisque le travail manque actuellement en Pologne.

En règle générale, on peut dire que sur tout le territoire occupé par les Allemands, là où le travail de l'ouvrier polonais est susceptible d'accroître les forces et les réserves de l'économie allemande, Les Allemands s'efforcent de l'exploiter jusqu'aux dernières limites. Dans ces conditions, les conquêtes allemandes seraient accrues chaque jour par le labeur de l'ouvrier polonais traité comme un esclave. Du moment que telle ou telle entreprise économique peut être attelée aux forces censées de relever l'économie allemande il s'agit de tout mettre en oeuvre, afin d'élever son rendement au maximum.

Voici les bases sur lesquelles s'appuie le système appliqué par les Allemands dans le but "d'exploiter de façon rationnelle" les terrains occupés :

I. TERRITOIRES ANNEXES AU REICH

La germanisation aussi rapide que possible des territoires annexés au Reich semble être le but politique principal de l'Allemagne dans ces provinces, mais qui a des répercussions économiques. Les Allemands ont pris les mesures suivantes dans ce but :

1/ Sur les territoires ayant été avant 1918 occupés par la Prusse :

a/ Expulsion de tous les Polonais établis sur ces territoires après 1918. Les expulsés ne sont pas autorisés à emporter leurs biens mobiliers ; leurs propriétés sont confisquées.

b/ Obligation imposée aux Polonais habitant ces territoires antérieurement à 1918 de se déclarer de nationalité allemande, de parler l'allemand chez eux et d'élever leurs enfants dans des écoles allemandes. /Création d'un groupe dit : Neudeutsch/.

c/ Confiscation des propriétés rurales appartenant aux Polonais qui refusent de faire la déclaration ci-dessus et installation d'Allemands venus des provinces baltiques et de Russie, à leur place.

2/ Sur les territoires limitrophes de l'ancien Royaume de Pologne annexés actuellement au Reich :

d/ Expropriation des grands propriétaires fonciers polonais. Ces propriétés sont remises à des administrateurs allemands, dans le but, sans doute de les morceler, pour être ensuite distribuées à des Allemands.

e/ Confiscation de toutes les propriétés juives /surtout des immeubles de rapport et terrains à bâtir/ sous forme de ventes forcées à des Allemands.

f/ Interdiction de continuer l'exploitation d'entreprises industrielles sans l'autorisation des autorités allemandes.

3/ Sur toutes les terres polonaises annexées au Reich



g/ Administration forcée de toutes les propriétés par des "Treuhänder", commissaires administrateurs institués arbitrairement par la "Haupttreuhandstelle Ost" à Berlin, les "Treuhandstellen" à Gdańsk, Poznań, Ciechanów et Katowice, organisations spécialement créés pour les territoires occupés.

h/ Expropriation des entreprises industrielles, dans le cas où les propriétaires sont des Polonais, originaires des territoires annexés au Reich.

i/ Remise à la "Vermögensverwaltung der Deutschen Arbeitsfront G.M.B.H." de tous les biens des institutions et organisations professionnelles, économiques et culturelles, y compris les "fonds spéciaux" et la caisse de ces institutions.

De nouvelles ordonnances concernant les biens des Polonais sur les territoires annexés au Reich, sont attendues à la suite de la nouvelle immatriculation des Volksdeutsche /de nationalité allemande/, qui vont devenir citoyens du Reich.

L' a g r i c u l t u r e

Les causes principales de la lamentable situation actuelle de l'agriculture, peuvent être résumées rapidement de la façon suivante :

1/ Exportation de toutes les réserves en Allemagne, sans parler des grandes quantités de produits brûlés pendant la guerre.

2/ Des récoltes incomplètes /également à cause des opérations militaires/.

3/ Semailles incomplètes.

4/ Transfert des populations qui crée une situation tragique non seulement pour les particuliers, mais aussi pour tout l'appareil économique.

Ces décisions ne peuvent manquer d'avoir une influence désastreuse sur l'agriculture, malgré les efforts faits par les Allemands pour intensifier la production des territoires annexés au Reich.

Les problèmes économiques sont donc inséparables des questions de transfert de la population et de la germanisation totale de toutes les entreprises.

Les Allemands exploitent les forêts d'une façon désastreuse pour l'avenir de celles-ci. Ils ont fait paraître une ordonnance augmentant la superficie des coupes. Il est difficile d'évaluer dès maintenant les terribles ravages causés par l'administration économique des Allemands.

.....

Voici quelques détails concernant la vie de Poznań et des autres grandes villes de la région et qui peuvent servir à se faire une idée de ce que peut être l'activité économique

dans de pareilles conditions :



A P o z n a n ́ , les grandes maisons de commerce polonaises ont été expropriées sans dédommagement. Certains propriétaires de ces maisons touchent une pension mensuelle sur les bénéfices, allant de 100 à 150 zloty. Pourtant, la plupart d'entre eux furent par la suite évacués avec le reste de la population polonaise. Ils furent autorisés à emporter une valise de 25 kl. chacun, certains furent par exception autorisés à emporter 50 kilos.

La position matérielle des Polonais est donc désespérée. Ils sont presque tous dépossédés de leurs biens immobiliers. Les marchands au détail ne peuvent obtenir de marchandises dans les maisons de gros ; les artisans n'ont plus de commandes, les chauffeurs de taxi se sont vu retirer leurs concessions.

Dans la soirée, lorsque la ville est plongée dans l'obscurité et que les rues sont vides par suite du règlement interdisant aux habitants de sortir de leurs maisons le soir, on voit passer des camions qui pillent les magasins. Malgré cela, les impôts sont prélevés avec la plus grande exactitude. Les Allemands immatriculent volontiers les ouvriers qui cherchent du travail et les envoient en Allemagne comme main d'œuvre.

A B y d g o s z c z , G r u d z i a ą d z , T o r u ń et dans d'autres villes, où l'armée polonaise a fait sauter les ponts, on a imposé des contributions spéciales.

A G n i e z n o qui a été la capitale de la Pologne il y a mille ans, tous les Polonais ont été expropriés. Des commissions composées de fonctionnaires de l'administration et d'agents de la police, se présentaient dans les magasins et après en avoir fait l'inventaire, elles y installaient un Allemand. Les propriétaires de ces entreprises n'ont droit à aucun dédommagement et sont forcés de quitter la ville. Toutes les personnes possédant des appartements de plus de trois chambres, sont également expropriées. Elles sont déportées dans des camps. Avant de les y enfermer, on les fouille et on leur enlève argent, bijoux, fourrure, etc. Les appartements vidés de cette manière, sont occupés par des Allemands évacués de Saarbrücken, de la Rhénanie et du Hanovre.

Les propriétaires fonciers possédant plus de 50 morg /environ 25 hectares/ sont obligés de faire place à des cultivateurs venus du Brandebourg, du Hanovre et de Westphalie. La famille du propriétaire demeure avec les nouveaux arrivants pendant une quinzaine de jours, après quoi elle est déportée. Les grands propriétaires fonciers et les petits cultivateurs sont expropriés sur les mêmes bases et de la même manière.

L ó d ́ . Comme on sait, Lódź, avec ses 600.000 habitants était le plus grand centre de l'industrie textile en Pologne et l'un des plus grands d'Europe.

Dès l'occupation de la ville par les Allemands, ceux-ci défendirent la vente des réserves et l'exportation des machines et même des pièces détachées. Ils donnèrent l'ordre de déclarer l'état de leurs portefeuilles des traites ainsi que les crédits ouverts à leurs clients. On interdit aux juifs de faire le commerce des textiles, des cuirs et des objets

en cuir. On ne peut d'ailleurs vendre que de très petites quantités de cuir, à peine de quoi réparer les chaussures usagées.

Tous les entrepôts reçurent l'ordre de dresser l'inventaire de leur stock de marchandises et de le présenter à l'administration civile. Cet ordre ayant été exécuté, les entrepôts furent fermés.

Le 25 octobre déjà, on promulga un décret appelé "Spinnstoffgesetz" /décret sur les textiles/. Conformément à ce décret, il est défendu de fonder de nouvelles entreprises. Les usines ne travaillent que si elles possèdent des réserves de coton. Les Allemands n'autorisent que la fabrication d'un certain genre de marchandises strictement définies et il est interdit d'employer le coton pur. Une addition de cellulose, cotonine, lin et chanvre est reconnue indispensable. Les étoffes ne peuvent être que de deux couleurs. Les réserves de coton étant restreintes, et vu qu'il n'en sera pas importé, que d'autre part... la fabrication de la fibre artificielle est insuffisante sur les territoires occupés, il faut s'attendre à de graves complications dans le développement de l'industrie de Łódź. En décembre, les Allemands avaient l'intention d'exporter 70 o/o des filatures de la ville.

Quant à la soie, elle ne peut être employée que pour la fabrication d'articles techniques et d'articles de guerre. Les étoffes de laine ne peuvent contenir plus de 25 o/o de laine. La fabrication de tapis, brochés, articles religieux et châles est interdite.

Le décret fut appliqué dès sa promulgation. Les usines furent autorisées seulement à terminer ce qu'elles avaient sur métiers, jusqu'au 31 décembre 1939.

D'après les industriels de Łódź, les réserves suffiront à maintenir la production pendant un an. Le montant de cette production, conformément au décret, équivaut à 30 o/o d'un douzième de la production annuelle pour 1938.

Conformément à l'ordonnance parue le 25 octobre, 30 o/o du bétail qui est abattu dans les abattoirs est destiné à l'armée.

Les réserves de coton sont estimées à 1500 wagons. La même quantité serait emmagasinée à Gdynia, mais les avis diffèrent quant à cela. Les apprêteurs ne peuvent travailler faute d'amidon, chlore, savon et soude.

Les Allemands ont aussi donné des ordres strictes quant à la récolte des pommes de terre et aux semailles. On a fixé le montant des réquisitions : cent kilos de blé et deux cents kilos de pommes de terre aux demi-hectare.

II. TERRITOIRES OCCUPES PAR LES ALLEMANDS

/DITS GENERAL GOUVERNEMENT/

Les Allemands ont fait du reste du pays conquis un Général-Gouvernement pour les territoires polonais occupés, comprenant quatre districts : celui de Varsovie, Kielce, Kraków /Cra-

covie/ et Lublin.

En somme, il faut distinguer deux manières de procéder et deux idées dans la façon dont les Allemands se comportent par rapport au General-Gouvernement et aux terres annexées. Dans les terres annexées leur intention est d'exterminer complètement l'élément polonais et de germaniser complètement ces territoires tout en se réservant de développer leur vie économique. Dans le pays occupé, par contre, ils ont avant tout l'intention de ruiner la classe possédante, en ruinant en même temps toute production, et de ramener l'économie du pays à un état primitif. De là, le soin qu'ils prennent pour maintenir les Polonais dans la misère, de rendre toute communication, toute organisation, toute vie intellectuelle impossible. Tout cela doit leur faciliter la transformation du peuple polonais en un peuple d'esclaves. Ces plans de l'occupation allemande sont très clairement dessinés.

Voici quelques faits et ordonnances qui permettront d'en juger.

1/ La municipalité est remise complètement aux mains des Allemands.

2/ L'action des sociétés et institutions sociales économiques et culturelles est complètement paralysée par le manque de moyens financiers /comptes en banque bloqués, etc./ et par l'arrestation, dans certains cas des directeurs.

3/ Les grandes entreprises industrielles sont complètement paralysées, non seulement par les réquisitions des matières premières et le manque de moyens de transport mais aussi par les difficultés qu'il y a à mobiliser les comptes bloqués; les banques ne sont, en effet autorisées à leur verser que des sommes insuffisantes et uniquement sur l'autorisation expresse de contrôleurs-allemands spéciaux.

La solution de cette question est attendue avec impatience par les milieux autrefois aisés et les intellectuels qui possèdent encore des sommes considérables en comptes bancaires et dans les caisses d'épargne mais qui ne peuvent rentrer en possession de leur argent. Les Allemands paralysent complètement ces milieux en remettant d'un jour à l'autre, leur décision sur ce sujet.

4/ L'absence de moratorium cause la ruine voulue des milieux riches, la Reichskreditkasse réalisant le portefeuille de traites de la Banque de Pologne. Les réserves d'or, de devises et de valeurs étrangères ont été confisquées. Les coffres-forts privés des banques ont été méticuleusement fouillés.

5/ Les secours distribués aux chômeurs intellectuels ont été fortement limités par la fermeture des caisses des Sociétés d'Assurances; les secours médicaux de la Société des Assurances Sociales ont été réduits. Enfin, les secours distribués par le Comité Municipal d'Entre Aide Sociale, ont été aussi très diminués, la plus grande partie des fonds de cette institution ayant été bloqués /neuf millions/. C'est au Comité d'Entre Aide Sociale qu'incombe actuellement, c'est à dire depuis que l'organisation nazie "Wohlfahrtdienst" s'est retirée de Varsovie, le devoir de pourvoir au ravitaillement de la population de Varsovie qui, comme on le sait se trouve

dans la plus grande misère. Ses fonds étant bloqués, il lui est extrêmement difficile de fournir les 120 à 150.000 repas journaliers qui sont indispensables aux besoins des habitants.

6/ Les Allemands ont institué le travail obligatoire pour la population polonaise qui ne peut prouver qu'elle a des occupations stables.

7/ Les Allemands ont rendu les moyens de communication aussi difficiles que possible. Pendant longtemps, les autorités n'ont pas remis en état les téléphones /urbains et interurbains/, la poste, le télégraphe, les moyens de transports dans les villes et les chemins de fer. Actuellement tous ces services ne fonctionnent que partiellement et de façon très restreinte.

8/ Les institutions et organisations sociales économiques et culturelles sont paralysées, leurs comptes en banque ayant été presque entièrement bloqués. Une partie de leurs dirigeants ont été arrêtés.

I n s t i t u t d ' E m i s s i o n à C r a -
c o v i e . Les autorités allemandes ont créé récemment à Cracovie une Banque d'Emission /Emissionsbank in Polen/ dont l'activité sera limitée aux territoires du General=Gouvernement en Pologne. En vertu des règlements qui ont reçu l'approbation du Gouverneur Général la Banque a été autorisée à émettre les billets libellés en zloty qui seront désormais le seul moyen de paiement sur le territoire du General=Gouvernement. La circulation fiduciaire sera gagée sur les traites en portefeuille, les réserves des billets de banque allemands, dépôts à la Reichsbank ainsi que sur les créances hypothécaires de caractère privilégié. Dotée du privilège d'émission la Banque sera autorisée à faire des opérations bancaires /es-compte des traites, comptes-courants, qui cependant ne peuvent pas porter d'intérêt/.

.....

Nous ajoutons ici une étude un peu plus détaillée sur la vie à Varsovie qui est non seulement la capitale du pays mais aussi le centre industriel et commercial le plus considérable.

VARSOVIE

Durant le siège de Varsovie, la vie économique de la capitale a été complètement déséquilibrée, tant à cause de la destruction des entreprises /locaux et installations/, des incendies qui dévorèrent les stocks de marchandises et de matières premières, que par l'isolement auquel la ville fut soumise et qui la séparait des centres pouvant lui fournir des produits alimentaires et des produits industriels. Actuellement, la vie économique redevient plus normale mais fort lentement. Il est à craindre que, vu la situation générale et surtout vu les frontières qui séparent maintenant Varsovie des régions avec lesquelles existait un très vif échange de marchandises, le retour à la vie normale au point de vue économique sera des plus difficile. Les principales causes de cet état de choses sont les suivantes :

1/ Destruction des chantiers, ateliers, fabriques, etc. dont la reconstruction est très difficile.



2/ Impossibilité de faire venir des matières premières.

3/ Absence de moyens de communication réguliers /postes, télégraphe et chemins de fer/.

4/ Manque de moyens de transports privés, manque de fourrage et de carburants.

5/ Immobilisation des fonds.

6/ Diminution de la force d'achat des consommateurs.

7/ Désordre dans l'administration. Absence de tribunaux et de notariats.

8/ Mesures prises par les autorités dans le domaine économique : réquisitions, restrictions financières, expulsion des juifs, etc.

1/ Destruction des chantiers, etc. Le manque de moyens de transports publics rend actuellement difficile l'évaluation des pertes subies par les entreprises industrielles, commerciales, bancaires et les artisans, pendant les opérations militaires. Les évaluations qui ont pu être établies jusqu'ici sont forcément fragmentaires.

Notons toutefois que, en dehors des pertes en bâtiments et installations diverses, il y a eu également d'autres pertes latérales : endommagements totaux ou partiels des marchandises se trouvant en route, ou dans des entrepôts du chemin de fer, des ports, de la douane, etc.; disparition des créances dues par les institutions d'état évacuées; disparition des actifs se trouvant sur les territoires occupés par l'URSS ou annexés par l'Allemagne; créances étrangères gelées et impossibilité de réaliser les créances de débiteurs polonais, etc.. On enregistre aussi des pertes notables dues de la réquisition des matières premières, des marchandises, des moyens de transport, tant de la part des armées polonaises que des armées allemandes. Enfin, l'absence d'un grand nombre de directeurs et d'ouvriers spécialisés rend la reconstruction de ces établissements ou leur mise en rapport, fort difficile. Les travaux de réparations se compliquent du fait que les matériaux ont été en grande partie réquisitionnés pour les bâtiments destinés à l'armée et les bureaux de l'administration ainsi qu'à cause du prix de la main d'œuvre. Les maçons gagnent en ce moment environ 30 zł. par jour, les vitriers près de 60 zł., c'est à dire deux à trois fois plus qu'avant la guerre. Il est encore plus difficile de réparer ou de se procurer des machines et installations techniques, car il est impossible en principe d'en trouver ou d'en faire venir. Les établissements qui n'ont pas été détruits se voient souvent réduits au chômage par manque de matières premières ou de matériaux auxiliaires, tels que charbon, gaz, courant électrique, pétrole, etc., ainsi que par le manque de fonds de roulement.

2/ Manque de matières premières. Les stocks de matières premières qui se trouvaient au début de la guerre en la possession de certaines fabriques ou étaient dans des entrepôts, furent détruits ou réquisitionnés, de sorte que la plupart des entreprises industrielles en manque totalement ou n'en possède que des stocks suffisants pour quelque mois, parfois même, pour quelques semaines seulement. Dans ces conditions, les propriétaires de ces établissements n'osent

se remettre au travail vu l'obligation où ils se trouveront quelques semaines plus tard, de fermer. L'arrivée des matières premières à Varsovie est actuellement presque inexistante, la ville étant coupée de leurs sources de production. Les industries les plus développées à Varsovie, c'est à dire l'industrie métallurgique, électrotechnique, chimique ainsi que la confection de vêtements, tiraient comme on sait les matières premières qui leur étaient nécessaires de la Haute Silésie, du Bassin de Dąbrowa, de Łódź et aussi de l'étranger, par mer. En dehors du manque de communication, il leur sera impossible de livrer de la marchandise, en tout cas ce sera fort difficile, à cause de la barrière douanière qui va être élevée prochainement entre les terres du General-Gouvernement et les territoires polonais annexés par le Reich. Les matières premières dans le genre des métaux demi-précieux, des graisses, des tanins, etc. ont été réquisitionnées.

3/ Manque de moyens de communication. Les chemins de fer ne marchent pour ainsi dire presque pas jusqu'à présent. Les marchandises ne sont acceptées que sans aucune garantie et sur permission spéciale. Aussi n'envoie-t-on par chemin de fer que des marchandises telles que la farine, le sel, les pommes de terre. Le chemin de fer n'accepte pas d'autres marchandises. Le transport par camions n'est presque pas pratiqué car on ne peut se procurer d'essence pour les très rares autos qui sont encore en circulation.

Dans ces conditions, les achats de marchandises hors de Varsovie demandent un déplacement personnel de l'acheteur, accompagné de formalités sans nombre, difficultés, etc.. Cela rend par conséquent très difficile le ravitaillement de Varsovie qui, en effet, laisse beaucoup à désirer. Naturellement, les prix, vu les circonstances, sont très hauts. /1 kl. de farine coute 2 zł. avant la guerre 1 kl. coutait 0.30 ; 1 kl. de pain vaut 1 à 2 zł., autrefois 0.30 zł. ; 1 kl. de lard coute 8 zł., autrefois 5 zł., 1 kl. de pommes de terre vaut 0.45 zł., autrefois 0.08 zł. ; 1 litre de lait coute 0.90 zł., autrefois 0.25 zł./.

4/ Manque de moyens de transport. Les difficultés de communications se compliquent encore du fait qu'il n'y a que fort peu de véhicules privés. La plus grande partie des entreprises commerciales et industrielles n'ont plus ni chevaux, ni autos et celles qui en possèdent encore, ont beaucoup de peine à se procurer des carburants ou du fourrage. L'essence coute de 4 à 5 zł. le litre /autrefois de 0.56 à 0.60 zł. suivant la qualité/, et on n'en trouve pas /le prix officiel est 1.10 zł./.. Mais les contingents distribués officiellement sont très restreints, si bien que même la municipalité a dû renoncer à remettre en circulation les autobus et les camions du service de voirie, ainsi que ceux qui transportent le lait de la ferme municipale. L'avoine est presque impossible à trouver et coute de 125 à 150 zł. le quintal alors qu'avant guerre elle coutait environ 16 zł. le quintal. Aussi le transport des marchandises est-il très cher. Par exemple, le prix du transport d'une tonne de charbon à Varsovie, des entrepôts aux magasins de détail, est-il de 25 zł., c'est à dire 50 o/o du prix en gros d'une tonne de charbon.

5/ Circulation fiduciaire. La circulation fiduciaire a pour ainsi dire tout à fait cessé. Les banques privées sont ouvertes, il est vrai, mais vu les très petites réserves en caisse, elles ne peuvent même pas faire face aux demandes des propriétaires de comptes courants, sans parler



d'autres opérations bancaires. Les propriétaires de comptes courants ne peuvent pas toucher plus de 100 zł. par semaine et on ne peut obtenir de plus grandes sommes que sur autorisation spéciale des autorités allemandes. Il est très difficile de les obtenir et il faut prouver l'utilité de la dépense, par exemple paye d'ouvriers, reconstruction d'immeubles, etc.. Les banques de l'état et la Caisse d'Epargne Postale, la Caisse d'Epargne Communale de Varsovie, fonctionnent au ralenti et ne peuvent verser aux titulaires de livrets d'épargne plus de 50 zł. par semaine ; en pratique, pourtant, les propriétaires d'économies ne peuvent rien toucher, car le nombre de guichets ouverts est très insuffisant à contenter les foules qui attendent. Dans ces conditions, même les entreprises commerciales qui ont des fonds dans certaines banques ne peuvent les toucher. Si on ajoute à cela les restrictions concernant les échanges avec la population juive, on comprend qu'il est vain d'espérer une intensification de la vie économique.

6/ Diminution de la consommation.

Une des raisons du marasme de la vie économique est la diminution de la force d'achat des consommateurs. Cela vient de ce qu'il y a une très grande quantité de personnes sans travail : fonctionnaires et employés d'état, magistrats, instituteurs, employés de banque, de commerce, d'industrie, d'institutions sociales, ouvriers des fabriques fermées ou ne travaillant que partiellement. Les travailleurs qui sont encore en place, surtout les intellectuels, touchent des salaires très réduits /les employés de banque touchent environ 250 zł., les employés de la municipalité à peu près autant. Le minimum de ces salaires atteint 200 zł. et le maximum atteint dans certains cas 1200 zł., nets/. Les pensionnés ne reçoivent rien ou presque rien. Les medecins, avocats, dentistes, notaires gagnent très peu d'argent. Les négociants, industriels et artisans dont les établissements ou ateliers ont été détruits ou fermés, ou qui ne peuvent trouver d'acheteurs, sont dans la même situation. Les propriétaires d'immeubles, mêmes ceux dont les maisons sont endommagées, ne touchent pas les loyers et sont par conséquent sans ressources. Aussi les achats en grandes quantités que l'on remarquait jusqu'à présent, ne s'expliquent-ils que par les réserves en argent liquide que possédaient encore certains particuliers. Ces personnes faisaient de petits stocks de marchandises. Les réserves financières de cette catégorie d'acheteurs sont certainement épuisées maintenant et il faut s'attendre à un marasme encore accru, d'ici peu de temps. La situation serait un peu meilleure dans les petites villes car les paysans sont actuellement relativement assez riches en argent liquide, mais ces petits centres manquent de marchandises que l'on pourrait leur revendre. Certaines marchandises sont raflées par les Allemands.

7/ Désordre dans l'administration, absence de notariat, etc.

Les frontières du General-Gouvernement et des différents districts administratifs ne sont pas encore clairement démarquées ; en tout cas, elles ne sont pas rendues publiques. La compétence des autorités administratives, administration générale, administration communale, police, autorités militaires, etc. n'est pas nettement déterminée. Il en résulte une administration économique indépendante pour chaque district, ne prenant en considération ni les besoins de la capitale, ni même des districts voisins. En conséquence, par exemple, le seigle coûte de 12.50 à 30 zł. le quintal, suivant le district. De même, les autos qui ont été enregistrées à Varsovie, peuvent fort bien être retirées à leurs propriétaires, en route, les frontières du district

étant franchies. Le notariat ne fonctionnant plus, il est impossible de dresser de nouveaux actes et même d'obtenir de duplicats d'anciens actes. Il n'y a pas de journal officiel paraissant à Varsovie et qui publierait les décrets, ordonnances, etc.. Toutes les mesures prises par les autorités sont rendues publiques par affichage. Il faut ajouter à cela que les ordonnances et règlements allemands ont un caractère purement administratif et souvent contraire à la législature polonaise, d'où il résulte un chaos indescriptible dans l'application de la loi.

8/ Mesures prises par les autorités allemandes dans le domaine économique. Les mesures économiques compliquent le développement normal des relations commerciales. Nous avons parlé plus haut des restrictions dans les domaines des paiements bancaires et de l'interdiction de verser aux juifs, plus de 500 zł. à la fois, ce qui rend l'achat de marchandises en grandes quantités très difficile. Les réquisitions, même dans le cas où elles sont exécutées conformément aux règlements, privent les marchands et les producteurs de marchandises et ne leur permettent pas de se réapprovisionner, car les bons de réquisitions ne sont pas encore réalisés. Mais l'ordre avait été donné de faire enregistrer et de remettre ces bons aux autorités jusqu'au 1-er décembre.

A part cela, il y a beaucoup de réquisitions exécutées par des organes non compétents. Il n'y a aucun recours contre les exécuteurs qui procèdent de leur propre autorité. Ce genre de réquisitions sont surtout appliquées dans les établissements juifs. Ce sont néanmoins, les créanciers ariens qui en souffrent, par exemple les fournisseurs de ces maisons, et le personnel. Le commerce de certains articles, articles d'épicerie par exemple, a été limité et ne peut être fait que par des négociants spécialement autorisés. Il en va de même pour le charbon. On a créé à Varsovie un bureau central des achats; on a limité à 10, le nombre des maisons de gros et à 600 les vendeurs au détail. Les produits alimentaires soumis au rationnement par cartes, seront vendus dans 1300 magasins.

La politique anti-juive qui, à Varsovie, n'était pas très active au début de l'occupation, prend un cours très sévère. Conformément aux règlements, les juifs ne peuvent ouvrir, racheter ou sous-louer d'établissements de commerce sans l'autorisation des autorités ce qui a pour but d'empêcher ces entreprises de passer aux mains des juifs et de faire des transactions fictives.

Suivant ces règlements, les juifs ne pourront être à la tête de petits commerce seulement, avec pas plus de 3 employés. Par contre, les grandes entreprises juives doivent avoir des directeurs ariens. Les juifs n'auront pas le droit de faire part des directions de sociétés et affaires privées. Actuellement déjà, les entreprises juives sont éliminées dans tous les cas où l'intervention des autorités administratives est obligatoire. Ces mesures radicales compliquent beaucoup les choses, car il n'est pas facile de remplacer rapidement des entreprises juives par des entreprises ariennes, vu que celles-ci font défaut.

Organisation de la vie économique. Les chambres de Commerce, d'Agriculture et la Chambre des Artisans sont ouvertes et les occupants reconnaissent leur compétence. Pourtant des directions de commissaires ont été nom-

mées tout en laissant la direction effective des Chambres entre les mains des dirigeants en fonctions précédemment. Un certain nombre d'organisations économiques et sociales continuent à fonctionner, d'une façon limitée naturellement comme la Centrale des Associations de l'Industrie Polonaise /Leviathan/ et le Conseil Supérieur du Commerce Polonais. Les autorités ont l'intention d'obliger les commerçants, les industriels et les artisans à appartenir aux associations économiques ce qui renforcerait naturellement leur possibilité et leur puissance financière. Il est difficile de dire si ces mesures entraîneront aussi un accroissement de la surveillance exercée sur ces organisations par les autorités. La situation est la même en ce qui concerne la Chambre Médicale, la Chambre des Avocats et les organisations professionnelles.

Les établissements scolaires professionnels sont en partie en fonctions. L'Ecole de Commerce a pour le moment, l'autorisation de procéder aux examens. Les locaux de l'Ecole, qui est le seul bâtiment d'enseignement supérieur ayant échappé aux bombardements, ont été en partie occupés par l'Arbeitsfront.

Le contrôle du commerce des blés à l'aide d'un Centre des blés est un projet auquel les Allemands ont renoncé ce qui a amené une hausse du prix des blés et de la farine. On a déjà reçu plusieurs wagons venus de l'autre côté de la frontière tracée actuellement par les Allemands, au prix de : seigle, 36 zł. les cent kilos ; farine, 60 zł. les cent kilos. Ces transports seront dégrevés de toutes taxes.

CONCLUSION

Les informations, réunies ci-dessus, montrent clairement quel est le but principal de la méthode d'agir allemande sur le champ économique. C'est avec une préméditation précise que les occupants allemands procèdent à exproprier la population polonaise dans la partie déjà annexée du pays, voire à la chasser et refouler dans la partie occupée, et, en même temps, à priver cette dernière partie du pays de toutes ses provisions et à tirer les plus grands avantages du butin. Même sans cela, le pays, dévasté par la guerre totale, souffre de privations à chaque pas. Les réquisitions interminables, les saisies arbitraires, les exportations massives de toutes sortes de biens en Allemagne, en épuisant les provisions et en détruisant les ateliers de travail, aggravent singulièrement le mal. Quels peuvent être, dans cet état des choses, les pronostics ? La population, dont les provisions et les moyens de payement disparaissent et sont tout près de disparaître complètement, se trouvera bientôt devant un vide absolu et rien n'annonce, de la part de l'Allemagne, qui n'a fait jusqu'à présent que tout exporter du pays et tout y détruire, l'intention d'y faire importer quoi que ce soit de l'Allemagne pour ravitailler le pays et pour faire renaître sa vie économique.

.....

B. L'OCCUPATION SOVIETIQUE

Les Soviets, ayant pris le pouvoir dans la partie orientale de la Pologne, s'attachent à la soumettre, parfois d'un seul coup, parfois par étapes, au régime économique communiste.

L'anéantissement de la propriété privée. C'est la grande propriété agricole, avec ses installations et ses industries, qui fut, en premier lieu, la victime du système bolchévique. Les terres furent enlevées à leurs propriétaires, pour être d'abord, en partie, partagées parmi les paysans, et ensuite collectivisées. C'est un bouleversement complet qui équivaut à une destruction inévitable de la production agricole du pays.

Pour ce qui concerne l'industrie, durant la première période qui suivit l'entrée des troupes bolchéviques, les propriétaires des établissements industriels et commerciaux reçurent l'ordre de continuer à travailler suivant les anciens principes capitalistes. Il y eut des cas, où les ouvriers ayant pris la direction de certaines usines, les autorités soviétiques donnèrent l'ordre de les restituer à leurs propriétaires légitimes, ceux-ci étant indispensables à la conduite technique de ces entreprises. Bien entendu, les ouvriers formaient des comités dans toutes les affaires et on mettait à leur disposition une pièce devant servir à leurs réunions. Ce système de transition ne devait pas durer longtemps. L'Assemblée Nationale de l'Ukraine Occidentale a voté la nationalisation des banques et de la grande industrie. Or ce système s'élargit et, en ce moment, on nationalise aussi les petites usines. Dans ce dernier cas, le personnel ouvrier interdit aux propriétaires l'entrée des ateliers et déclare leur nationalisation.

La première usine nationalisée fut le "Laokooñ" /produits pharmaceutiques/ qui a été reprise par le Narkom de la Santé Publique de l'URSS. Au début de décembre, on procéda à la nationalisation des usines de Branka et Hazet /chocolat et bombons/, à celle de Kontakt /articles électrotechniques/, les ateliers Zieleniewski, les brasseries de Lwów, etc.etc.. L'industrie pétrolière fut nationalisée dès l'entrée des troupes soviétiques. Elle est organisée en prenant pour base la société Małopolska et a été divisée en secteurs. Les sucres de Chodorów, les usines Tesp à Kałusz produisant l'engrais synthétique à la base des sels de potasse de cette région, les salinages, , les deux manufactures de tabac de Stebnik et , en général, toutes les entreprises industrielles se trouvent sur les territoires dits de l'Ukraine Occidentale. Le nombre des ouvriers fut augmenté dans toutes les usines et là où se fut possible, on les fit travailler par trois équipes. Mais en même temps on décida d'appliquer le système Stakhanow qui consiste à intensifier la production tout en maintenant les mêmes salaires. Vu la hausse des prix, les salaires ouvriers sont insuffisants, même là où ils ont été augmentés. Des "Konsum" /les soi-disant coopératives/ ont été créés auprès de certaines usines pour fournir aux ouvriers un certain nombre d'articles à des prix d'avant guerre, mais en quantité limitée.

Les établissements Polmin à Drohobycz /pétrole/ ont été endommagés pendant les opérations militaires et sont fermés. Pendant sa tournée d'inspection en Pologne occupée, le secrétaire général de la K.P.U., un nommé Khrouchtchov, fit dresser les plans de reconstruction de ces établissements. Les experts furent d'avis que la reconstruction demanderait deux ans. Krouchtchov décida, qu'elle durerait deux mois seulement.

Les pharmacies sont devenues propriétés de l'Etat. Ceci se passa de la façon suivante. Vers la fin de novembre les autorités convoquèrent les pharmaciens de Lwów et leur demandèrent s'ils avaient l'intention de continuer à diriger leurs établissements ou s'ils consentiraient à les céder à l'Etat. On leur signifia à cette occasion, que dans le cas, où ils continueraient à travailler, ils seraient obligés d'avoir les remèdes nécessaires à la population. Les pharmaciens demandèrent si les fabriques de pharmaceutiques devenues propriété de l'Etat seraient autorisées à leur vendre leurs marchandises et si les pharmaciens pourraient faire venir les matières premières qui leur sont nécessaires. Les autorités leur répondirent par la négative. Les pharmaciens déclarèrent alors que dans ces conditions, ils devraient renoncer à travailler. Ils reçurent l'ordre d'adresser une demande collective à l'Etat, lui proposant la reprise des pharmacies par l'Etat. L'Etat reprit donc les pharmacies, sans payer de dédommagements, ni pour les installations, ni pour les stocks de produits. On agit de même avec les pharmaciens des villes de province. On a pu constater, d'après les conversations qu'eurent des médecins polonais avec des médecins soviétiques, que la médecine russe ignore les spécifiques.

Toutes les villes d'eau de la Pologne orientale sont placées sous la direction centrale de l'Etat.

Les cafés sont ouverts mais ils vont, peu à peu, être transformés en coopératives, par exemple le café de l'hôtel Georges à Lwów est devenu la coopérative des garçons de café.

Le travail et les sans-travail. Pour trouver du travail on trouve des facilités si l'on consent à se rendre sur les territoires de l'Ukraine soviétique. 8.000 ouvriers ont été recrutés à Lwów pour des travaux dans le "Donbas" /Bassin du Dantz/ et le recrutement continue. Les volontaires pour le Donbas passent devant une commission spéciale qui les examine sur différentes questions: origine sociale, passé politique, état de santé, spécialité, etc. . On recrute également depuis peu des ouvriers pour les travaux d'électrification de l'Ukraine soviétique. On construit une autostrade de Lwów à Kiev en passant par Równe.

Dans le pays même on construit à Lwów deux nouvelles lignes de tramways et on a posé un troisième rail sur la voie ferrée Przemyśl-Lwów et Lwów-Tarnopol pour permettre aux wagons russes à voie large de circuler.

Il est relativement facile de se procurer du travail même pour les ouvriers non spécialisés, mais il leur faut, néanmoins, passer de longues heures à attendre devant la commission d'enregistrement de la Bourse du Travail. Parmi les travailleurs intellectuels ce sont les médecins qui trouvent le plus facilement de l'ouvrage, mais à condition d'accepter de partir pour les localités choisies par les autorités. Les ingénieurs sont dans une situation identique. Par contre, les

les instituteurs polonais sont dans une situation très difficile. S'ils ne parlent ni l'ukrainien, ni le russe, ils ne peuvent travailler, vu l'Ukrainisation des écoles. Les journalistes seront peut être employés à des travaux de bureau dans les maisons d'éditions. La position des avocats est désespérée. Les autorités ont proposé à la délégation des avocats réfugiés à Tarnopol, de les envoyer suivre des cours de six mois, en URSS, après quoi on leur promet de les employer soit dans l'administration, soit comme avocats.

Les assurances sociales ont été dissoutes. Elles seront remplacées par des secours médicaux pour tous. L'hôpital des Assurances Sociales s'est vu donner le nom de Premier Hôpital Soviétique.

Pareillement, les usines portent maintenant le nom de Staline, de Kaganowitch, etc., cette coutume se répandant de plus en plus.

Le commerce. On distingue deux phases dans la façon dont les Soviets ont traité les questions relatives au commerce.

Durant la première phase, les commerçants ont été autorisés à disposer de leurs marchandises, sous condition de ne les vendre qu'en magasins seulement, d'ouvrir ces magasins tous les jours et de maintenir les prix d'avant guerre avec une majoration maximale de 30 o/o. Les organes chargés de surveiller l'exécution de ces préceptes, étaient les vendeurs employés par les maisons de commerce. Dans un certain nombre de cas le personnel, instruit par les soins des associations professionnelles, remplirent cette mission, mais dans beaucoup d'autres cas, ils s'entendirent avec leurs chefs pour partager les bénéfices et acceptèrent de cacher une partie des marchandises et à la revendre avec un gros profit à des spéculateurs. De cette façon, une partie des marchandises que depuis plusieurs mois on ne peut trouver dans les magasins, reparait dans le commerce illégal, qui se fait dans les rues de Lwów /savon de toilette, lames de rasoir et même des piles et des lampes de poche/.

Durant la deuxième phase, qui est en cours actuellement, les autorités procèdent à la liquidation du commerce de gros et en partie aussi du commerce de détail.

Les bolchéviques ont commencé par les textiles. Les propriétaires de magasins vendant des produits de la branche textile, reçurent l'ordre, un beau jour, d'arrêter la vente, de fermer leurs magasins et d'attendre des ordres ultérieurs. Quelques jours plus tard, des commissions composées d'employés de commerce, vinrent dresser des inventaires, suivant les prix d'avant guerre. Toutes ces marchandises furent rachetées par l'Etat et transportées dans des entrepôts où les autorités sont en train d'organiser la vente des produits textiles. On ne sait pas encore sur quelles bases aura lieu la vente de ces articles, c'est à dire si ils seront destinés au "konsum", aux consommateurs privés ni quelles seront les quantités permises, ni quels seront les prix. A la suite de ces décisions, dans aucun des magasins de Lwów on ne peut acheter même un mètre de tissus, depuis le mois de novembre 1939. En conséquence, le prix des tissus vendus illégalement, a monté considérablement et un mètre de drap de qualité moyenne, coûte en ce moment, de 150 à 200 zł. le mètre /avant la guerre des

tissus de ce genre coutaient de 15 à 25 zł./.

B.D.I.C.

Des mesures de ce genre ont été aussi prises et mises à exécution dans le commerce du fer et des fourrures ; on prépare des réglemens concernant d'autres branches encore du commerce et ils seront appliqués également dans les villes de province.

La centralisation du commerce de gros et la création de bases de vente appartenant à l'Etat, condamne le commerce de détail qui ne peut plus trouver à s'approvisionner en marchandises. Cela cause aussi le chômage d'un grand nombre d'employés de commerce ; ceux-ci ont pour la plupart touché des sommes assez considérables de leurs anciens patrons au moment de la clôture des magasins. L'avenir démontrera ce que peuvent donner ces bases de vente créées par l'Etat. Les marchands dont les marchandises ont été reprises par les autorités, ont été payés argent comptant jusqu'à concurrence de 20.000 zł.. Ceux qui avaient des marchandises pour des sommes excédant 20.000 zł., ont touché des chèques sur la Banque de l'Etat mais personnes ne sait quand et où ces chèques seront réalisés.

Les autorités soviétiques ont entrepris, en décembre 1939, la création d'une Centrale des Achats à Lwów, vastement comprise. Cette Centrale achète en gros, toute la production des usines de l'Etat /spiritueux, sucre, savon, etc./ faisant concurrence aux départements d'achat des institutions coopératives. On ignore quel sera l'avenir de ces Centrales et surtout on ne sait pas si elle sera en contact direct avec les consommateurs ou si elle approvisionnera les coopératives.

Les queues qui attendent devant les magasins, sont un des traits typiques de Lwów et d'autres villes de province. Ces queues se forment durant la nuit et la population est obligée d'attendre pendant de longues heures pour pouvoir acheter du pain, du lait ou un peu de sucre. Cela est surtout le cas pour les gens peu fortunés, obligés de se fournir en produits de première nécessité de cette manière. Les gens qui disposent de certains fonds, achètent les mêmes produits à des spéculateurs, à des prix très élevés.

Les produits agricoles. Les autorités soviétiques procèdent depuis peu à l'achat du blé. La vente est forcée. Les villages reçoivent l'ordre de fournir une quantité de blé donnée au prix d'avant guerre, c'est à dire à 20 zł. le quintal. Ces mesures causent un grand mécontentement parmi les paysans qui ne peuvent acheter de produits industriels vu l'énorme différence de prix entre ceux-ci et les sommes qui leur sont payées en échange de leur blé. On ignore encore si le blé racheté de cette façon est destinée au ravitaillement des villes ou à celui de l'armée.

Les moyens de chauffage. Un des manques les plus éprouvants pour la population des villes et surtout pour celle de Lwów est celui de combustible. Dès les premiers jours qui suivirent l'entrée des troupes soviétiques, les comités villageois sont entrés en possession de toutes les forêts. A la suite de ceci, les forêts privées cessèrent de fournir du bois de chauffage, ce qui causa un manque de combustible et la hausse des prix. Certains marchands arrivèrent à se procurer quelques wagons de bois, mais ils durent bientôt renoncer à en faire revenir, les autorités soviétiques ayant immédiatement mis la main sur ceux qui arrivaient en gare ; ce bois fut distribué à l'armée et aux bureaux, hôpitaux, etc..

Les fonctionnaires de Lwów sont envoyés tous les samedis, couper du bois dans les bois des environs.

Les autorités envoient tous les jours 20 wagons de bois de Skolne, en Russie. A Lwów, les institutions soviétiques s'arrachaient ce bois et aucun konsum ouvrier ni aucun konsum de fonctionnaires n'en reçut. Pour se débarrasser des délégués de ces konsum qui ne cessaient d'en réclamer, les autorités leur délivrèrent des assignats, les autorisant à faire venir du bois de Sarny, sans même savoir s'il y avait du bois dans cette localité, et sans leur donner de moyens de transport. Tous les passants que l'on voit dans les rues de Lwów sont chargés de matériaux pouvant servir de combustible : planches neuves et vieilles, bouts de bois, morceaux de meubles, etc.. Les maisons détruites pendant le bombardement et qui ne furent pas incendiées, firent l'objet de nombreuses transactions.

Finalement, les autorités firent des démarches pour ravitailler Lwów en bois de chauffage. On donna l'ordre à la coopérative nouvellement créée sous le nom de "Notre Production", d'acquérir du bois dans les comités villageois. Les employés de "Notre Production" furent munis d'ordres écrits adressés aux comités villageois et leur enjoignant de vendre du bois de chauffage. Les comités villageois ne donnèrent pas suite à ces injonctions et demandèrent que "Notre Production" leur payât ce bois en produits manufacturés que celle-ci n'était pas en état de lui procurer. Les autorités et les associations professionnelles firent d'abord appel, puis pression, sur plusieurs milliers d'ouvriers de Lwów, et on les envoya en chemin de fer à Brzuchowice /villégiature dans les environs immédiats de Lwów/, où ils abattirent trois ou quatre cents arbres pour chauffer les écoles et les hôpitaux. Cette opération fut décrite avec un enthousiasme délirant par le journal "L'etendard rouge". Ce même journal, publia pour ainsi dire le lendemain, une ordonnance issue par d'autres pouvoirs soviétiques, interdisant absolument de procéder à des coupes de forêts sans autorisations des pouvoirs compétents. Cette tentative ne fut donc pas renouvelée.

Entre temps, les paysans, encouragés par le prix élevé du bois, se décidèrent à en livrer aux villes. Les paysans des environs coupent les arbres et les débitent en petites buches. Les cent kilos de ce bois de chauffage, reviennent à 22 à 25 zł. /environ 5 zł. avant la guerre/.

Exportation des marchandises en U. R. S. S.. Dès leur arrivée dans les territoires occupés, les autorités soviétiques annoncèrent qu'elles ne feraient pas venir de marchandises de Russie, mais que d'autre part, elles n'exporteraient rien non plus des provinces occupées.

La première partie du programme fut exécutée à la lettre, si bien que jusqu'à présent, il n'y a pas à Lwów un seul endroit où l'on puisse acheter des allumettes. Celles-ci font complètement défaut et on ne peut en trouver que dans le commerce illégal et encore ce sont là des allumettes provenant des vieux stocks polonais. Les pouvoirs publics annoncent que l'on va faire venir du sel, que l'Ukraine Occidentale produit en quantités insuffisantes.

Par contre, en ce qui concerne la deuxième partie, les autorités n'ont pas tenu la promesse donnée. Tout d'abord des

BBIC

des achats massifs, faits par les soldats et les officiers soviétiques qui, n'étant pas obligés de faire la queue, pouvaient entrer dans les magasins sans aucune restriction et s'y approvisionner comme ils le voulaient, ont pratiquement vidé les magasins. En dehors de cela les autorités elles-mêmes procédèrent et procèdent encore à l'exportation de certains produits, comme par exemple le sucre.

Q u e s t i o n s m o n e t a i r e s . Les occupants promulguèrent le 22 décembre 1939 un décret, qui a eu pour conséquence de démonétiser le zloty. A partir de ce moment le rouble a seul cours, bien qu'on n'ait donné à la population, ni avant, ni après, la promulgation de ce décret, la possibilité de changer les zlotys en roubles. Cette mesure a pour but de ruiner la classe aisée polonaise qui est de la sorte dépouillée de ses réserves et de ses économies.

A la bourse noire on paye 40 à 60 roubles pour 100 zł.. Il ne paraît pas probable que ces transactions durent encore longtemps.

CONCLUSION

Si les Allemands, pour détruire la vie économique en Pologne et ramener les Polonais à l'état d'esclaves travaillant pour l'Allemagne, ont dû inventer un système spécial, les Soviétiques, n'ont eu qu'à appliquer simplement leur système communiste, pour obtenir, comme résultat inévitable, la dévastation économique du pays.

---oo0oo---